

Questions orales

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. L'an dernier le vérificateur général constatait des paiements en trop au montant de 95 millions de dollars et faisait des recommandations précises. Il soulignait le fait que les méthodes actuelles de contrôle étaient peu satisfaisantes. Évidemment, on n'a pas donné suite à ses recommandations puisque la somme globale de ces paiements dépasse maintenant les 200 millions.

Pourquoi n'a-t-on pas donné suite aux recommandations que faisait le vérificateur général l'an dernier et comment le ministre peut-il expliquer que nous ayons à faire face à présent à 142 millions de paiements en trop?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, c'est précisément à la suite du rapport du vérificateur général que nous avons mis sur pied un projet-pilote aux fins de recueillir des renseignements sur les embauchages. Nous améliorons entre autres la portée et la qualité du contrôle. La hausse mentionnée par le député représente effectivement des paiements en trop que nous avons décelés et dont la plupart ont été recouverts. Il ajoute cette somme aux 142 millions, mais de fait les deux ne sont pas du même ordre. Le présumé paiement en trop signalé par le vérificateur général est la somme de 142 millions et, je le répète, nous nous appliquons dans quatre ou cinq secteurs différents à renforcer le mécanisme de contrôle.

Il ne faut pas oublier qu'il est question là d'un programme qui dessert environ 2.3 millions de personnes. Nous versons près de 4 milliards par an. A mon avis, l'efficacité de ce programme se compare avantageusement avec celle de programmes comme l'OHIP, l'indemnisation des accidents du travail ou toute autre indemnisation à l'intention d'un grand nombre de personnes dans le secteur privé.

M. McGrath: De toute évidence, monsieur l'Orateur, pour le ministre 142 millions de dollars c'est un «montant négligeable».

M. Cullen: Absolument pas!

M. McGrath: Je lui signale que la Chambre a droit à une explication. Quelles mesures a-t-il prises, l'année dernière, après que le vérificateur général eut déclaré que les mécanismes de contrôle étaient insuffisants? Les paiements en trop atteignaient à cette époque 95 millions de dollars.

Quelles mesures a-t-il adoptées à ce moment-là, et veillera-t-il maintenant, par l'entremise du leader du gouvernement, à ce qu'un rapport, établi par ses services et faisant état de cette vérification spéciale du vérificateur général, soit renvoyé au comité permanent des comptes publics, ou alors partage-t-il l'avis du directeur de la Commission d'assurance-chômage qui nous assure que cette augmentation des paiements en trop n'a rien d'excessif?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré le vérificateur général l'an dernier avant et après la présentation de son rapport et je lui ai indiqué que nous souhaiterions avoir des mécanismes de contrôle plus stricts. Nous devons lui préciser quel montant nous sommes prêts à consacrer, outre ce que nous dépensons actuellement, pour mettre ces mécanismes de contrôle en place. Nous lui avons indiqué que nous étions en train d'établir sur ordinateur un programme de renseignements sur les embauchages, qui serait fort utile, et que nous

cherchions à améliorer notre contrôle qualitatif et quantitatif, et enfin que tous ces mécanismes devraient nous aider à exercer une surveillance plus étroite dans ce secteur.

Je suis étonné que le député dise que je considère 142 millions de dollars comme une somme négligeable. Je n'ai jamais rien dit de semblable. Ce n'est pas la seule chose qui m'inquiète; le directeur de la Commission d'assurance-chômage a en effet indiqué que l'augmentation par rapport à l'an passé était d'environ 19 millions de dollars. Et étant donné le nombre accru de demandes, la hausse des prestations et l'allongement de la période pendant laquelle les prestataires touchent des prestations particulières, la différence s'établit à près de 19 millions de dollars. En disant 19 millions, il veut dire je suppose qu'il y a un écart de 19 millions de dollars sur des déboursés globaux de 3.9 milliards de dollars ce qui n'est pas un chiffre impressionnant dans ce contexte.

● (1422)

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton Ouest): Monsieur l'Orateur, d'après nous, 210 millions de dollars, au bas mot est sûrement un chiffre impressionnant. C'est grave, et il faut réagir. Je constate que le ministre n'a pas tenu compte d'une partie très importante de la question du député.

Le ministre voudrait-il nous déclarer maintenant s'il est disposé à recommander au leader du gouvernement que toute cette affaire, entre autre le rapport du vérificateur général, soit renvoyé au comité permanent des comptes publics? Vraiment, cette sorte de gabegie, d'incurie face à l'austérité officielle, est une chose qui mérite d'être examinée. Êtes-vous prêt à le recommander au leader du gouvernement?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, je ne m'étais jamais imaginé qu'un jour à la Chambre des communes, je verrais le député de Hamilton-Ouest souffler les questions au député de Saint-Jean-Ouest.

Des voix: Oh, oh!

M. Cullen: En fait, et le député de Hamilton-Ouest devrait le savoir, nous avons déposé nos rapports hier, expliquant cette déclaration du vérificateur général ainsi qu'un certain nombre d'autres choses positives. Le député sait également que le vérificateur général présentera un rapport sur cette question et que le document sera renvoyé au comité des comptes publics.

Je le mets au défi de trouver un autre programme de cette envergure prévoyant des paiements directs au public, où le pourcentage d'erreurs, c'est-à-dire des trop-perçus, soit inférieur à celui qui a été constaté dans ce programme.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, je connais le ministre et son habitude de jeter de la poudre aux yeux. Parlons maintenant des 210 millions de dollars. Le peuple canadien va-t-il perdre toute cette somme à cause de l'incompétence du gouvernement ou est-ce que le ministre peut maintenant dire au peuple canadien quelles mesures il prendra pour essayer de recouvrer une partie de cet argent?

M. Jamieson: Y compris dans Saint-Jean-Est.

M. Alexander: Voyons ce que vous avez à dire à propos de la Namibie.